

Image not found or type unknown



Interim avant signature d'un cdi

Par **tiké**, le **08/06/2010** à **13:59**

Bonjour,
je vous écris pour savoir si mon patron c engage après d'une boite d'interim de garder un
interimaire 3mois avant contrat (cdi)mais il ne l'on pas respecter sa pour leur couter quoi ?
merci